
VISION DU VIVRE ENSEMBLE EN FRANÇAIS (VEEF)

Présentée à
la direction générale de la
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB)

Octobre 2013



TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	3
Énoncé de vision	4
Axe d'intervention 1 : Gouvernance collaborative au service de la réussite scolaire	5
Axe d'intervention 2 : Sentiment d'appartenance à la société québécoise.....	5
Axe d'intervention 3 : Soutien et accompagnement du personnel	6

INTRODUCTION

Il y a un an, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) lançait « **Vivre ensemble en français** », un vaste chantier de réflexion et d'action qui s'échelonne sur une période de deux années. L'objectif : définir une vision et un plan d'action qui permettront à l'ensemble de sa communauté de mieux « Vivre ensemble en français ». Les recommandations émanant de la démarche seront partie intégrante du plan stratégique 2014-2018 de la Commission scolaire.

Ainsi, près de 400 membres de la communauté éducative ont été consultés par **l'Institut du Nouveau Monde** (INM) sur la base des chantiers de réflexion ayant été identifiés dans le diagnostic. Puis, l'organisme **Vision Diversité** a accompagné une trentaine d'établissements dans la réalisation d'activités faisant la promotion de la culture québécoise enrichie de multiples apports. Finalement, le **Centre d'intervention pédagogique en contexte de diversité** a vu le jour, amenant un volet de recherche qui favorise le transfert de connaissances et de savoir-faire au personnel de la CSMB.

La présente vision se fonde ainsi sur les trois contributions suivantes :

- Les constats formulés par Vision Diversité au cours de l'accompagnement des établissements scolaires à travers divers projets incarnant le vivre ensemble au cours de l'année scolaire 2012-13.
- Les travaux de recherche et de transfert opérés par le Centre d'intervention pédagogique depuis janvier 2013.
- Le bilan des activités de mobilisation de la communauté éducative réalisées par l'INM au terme de l'année scolaire 2012-13, incluant les élèves, les parents, les membres du personnel de la Commission scolaire, les commissaires, les comités d'établissement et les instances représentatives (syndicats et associations de cadres).

Les résultats des travaux de ces trois partenaires dessinent de nombreuses convergences sur les besoins et la vision du vivre ensemble à laquelle les membres de la communauté éducative pourraient souscrire collectivement. Les sections suivantes présentent les grandes lignes de cette vision.

Soulignons finalement que la démarche « Vivre ensemble en français » s'inscrit dans le droit chemin du continuum de la mission, de l'ambition et des valeurs qui furent adoptées par la CSMB en 2006, au terme d'une démarche de réflexion institutionnelle.

Valeurs

Le respect : accorder un *second regard*

L'équité : la juste appréciation de ce qui est dû à chacun

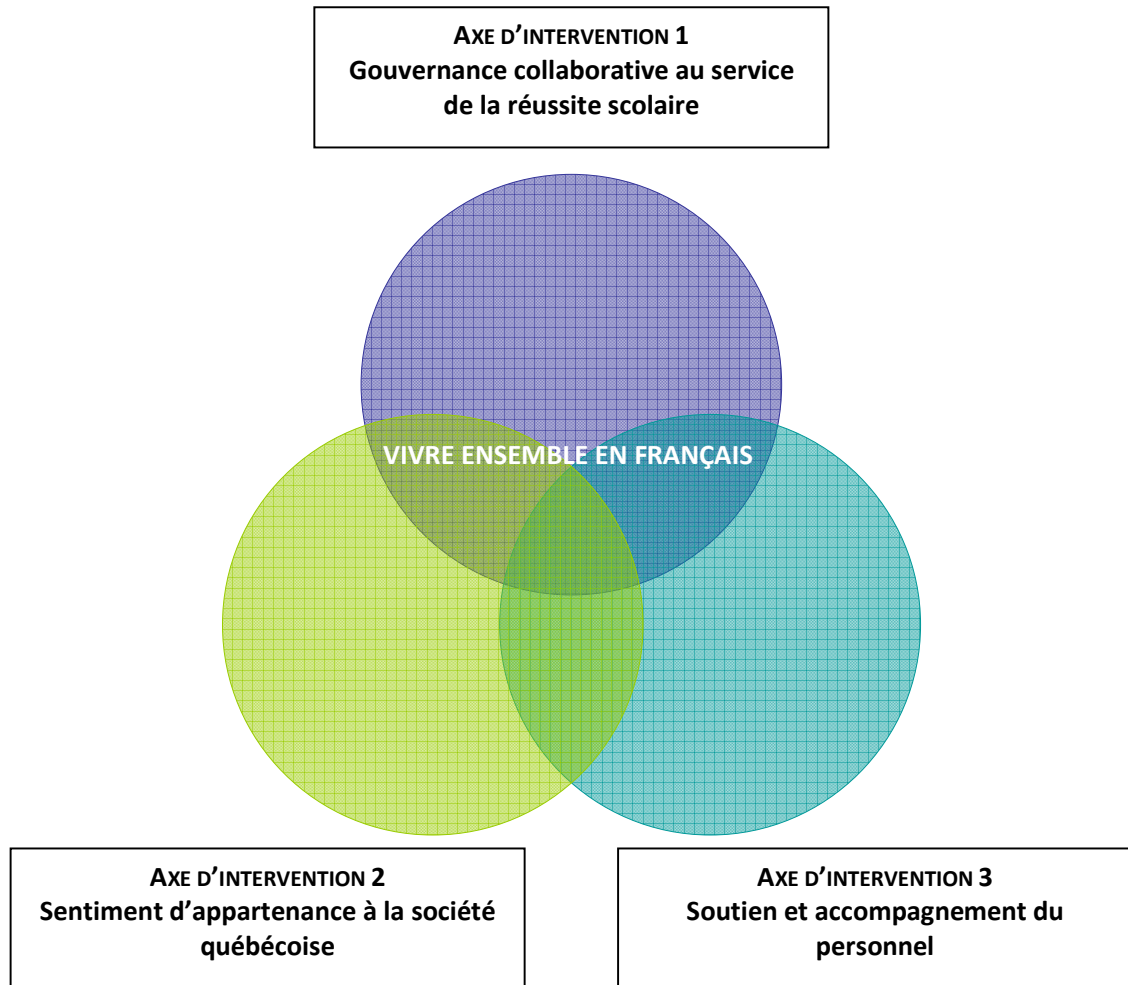
La responsabilité : liberté d'action et reddition de comptes

Le courage : la capacité d'assumer ses décisions et leurs conséquences

ÉNONCÉ DE VISION

L'énoncé de vision « **Vivre ensemble en français** » est appelé à devenir une orientation du plan stratégique 2014-2018 de la CSMB.

Cet énoncé sera traduit, d'ici la fin de l'année 2013, en objectifs, en mesures et en indicateurs. Voici une proposition des axes d'interventions et des objectifs à atteindre pour la réalisation de cette vision.



AXE D'INTERVENTION 1 : GOUVERNANCE COLLABORATIVE AU SERVICE DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE

La gouvernance collaborative est l'horizon d'une nouvelle approche qui vise à faire mieux et différemment, dans le respect de la triple mission de l'école : instruire, socialiser, qualifier.

L'éducation des élèves n'est pas seulement la responsabilité des établissements scolaires. Elle est aussi la responsabilité des familles et de la communauté au sens large. La société québécoise cherche encore ses marques pour comprendre, vivre et actualiser cette relation multipartite. La CSMB a l'ambition de prendre les devants pour optimiser ce partenariat, en fournissant des cadres et des outils qui permettent à chacun de jouer son rôle pleinement, et de collaborer dans une vision de continuité et d'intégration des services aux élèves, pour des interventions plus efficaces et une approche plus systémique. L'approche collaborative est donc de mise dans le travail quotidien, mais aussi dans la prise de décision, dans une perspective de partage du pouvoir.

Objectif :

- Encourager et alimenter une culture de collaboration entre le personnel, les élèves, les parents et les organisations externes à l'école (exemples : CSSS, bibliothèques, CPE, MELS, Emploi-Québec, centres de loisir, police, etc.). À l'interne, la collaboration entre le personnel s'applique aussi entre les ordres d'enseignement primaire, secondaire, éducation des adultes et formation professionnelle.

Perspectives de moyens :

- Évaluer les démarches de concertation et de collaboration en cours pour bien en saisir les réussites et les impasses.
- Expérimenter de nouveaux modèles de collaboration à travers des projets pilotes.
- Faire connaître des pratiques innovantes pour la réussite scolaire et les relations école-famille-communauté.

Des mesures de mise en œuvre, inspirées notamment de la démarche Vivre ensemble en français, seront proposées dans une étape ultérieure. Ces mesures appelleront le dégagement de temps et de moyens conséquents en vue d'atteindre l'objectif.

AXE D'INTERVENTION 2 : SENTIMENT D'APPARTENANCE À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

Le défi de la transmission de la culture québécoise est indissociable de l'expression et de la mise en valeur des différents éléments qui composent notre culture commune. Cette culture commune s'affirme par des valeurs, des droits et des responsabilités, ainsi que par une histoire et un patrimoine communs autour desquels se construit le sentiment d'appartenance. La langue française est l'espace de développement et de partage de ces repères communs, qui permettent aux membres de la communauté éducative de donner un sens à une multitude d'expériences qu'ils vivent au quotidien.

C'est à travers ces expériences de multiples natures (sociales, culturelles, internationales, environnementales, entrepreneuriales, etc.) que se développent les compétences civiques et que se renforce le sentiment d'appartenance à la société québécoise.

Objectif :

- Valoriser la langue française et notre culture québécoise commune, nourrie de diversité.

Perspectives de moyens :

- Mobiliser, à travers des initiatives à géométrie variable et des partenariats spéciaux (ex. avec des institutions culturelles), les membres de la communauté éducative autour d'un patrimoine vivant, qui met de l'avant nos bâtisseurs et nos créateurs.
- Coordonner les démarches de sensibilisation des élèves à des enjeux spécifiques en inscrivant les projets (de développement durable, d'ouverture sur le monde, d'entrepreneuriat, etc.) dans une approche cohérente d'éducation à la citoyenneté.
- Développer, avec la communauté éducative, un référentiel de nos repères culturels communs, sans figer cette culture, mais en honorant son évolution et ses différents apports.
- Sensibiliser et mobiliser des ressources externes à l'école pour que la transmission culturelle soit appréhendée comme une responsabilité collective.

Des mesures de mise en œuvre, inspirées notamment de la démarche Vivre ensemble en français, seront proposées dans une étape ultérieure. Ces mesures appelleront le dégagement de temps et de moyens conséquents en vue de l'atteinte de l'objectif.

AXE D'INTERVENTION 3 : SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DU PERSONNEL

Il existe de nombreuses ressources au service du personnel de la CSMB, mais celles-ci pourraient être mieux coordonnées et leur existence n'est pas connue de tous. En plus des activités de formation, d'accompagnement et de transfert des connaissances, le soutien du personnel appelle un ensemble de mesures liées à l'amélioration des systèmes de communication interne, au regroupement et à l'accès aux ressources disponibles, et à la création d'espaces et de réflexes de collaboration entre les professionnels.

Il est primordial que les mesures de soutien et d'accompagnement du personnel soient envisagées en lien avec les deux axes d'intervention précédents, pour aller au-delà du soutien à l'enseignement du français et soutenir l'atteinte de l'ensemble des objectifs définis par la vision du vivre ensemble en français.

Objectif :

- Soutenir et accompagner le personnel dans l'esprit du vivre ensemble en français.

Perspectives de moyens :

- Faciliter l'accès à des ressources pour :
 - l'enseignement du français langue seconde (matériel didactique)

- le soutien linguistique
- l'aide aux devoirs
- le suivi des élèves passant de l'accueil au régulier
- l'orientation de carrière et l'aide au placement des élèves
- la communication avec les parents et la bonne compréhension des milieux des élèves
- Encourager et faciliter le travail collaboratif entre les membres du personnel, en reconnaissance du temps réel d'intervention auprès de certaines clientèles.
- Fournir un accompagnement aux initiatives de valorisation de la langue française et de notre culture québécoise commune.
- Poursuivre les activités de recherche, de transfert et de formation sur :
 - L'enseignement du français en milieux plurilingues
 - Les pratiques innovantes qui favorisent la réussite scolaire des élèves issus de l'immigration et les relations école-famille-communauté
 - Les populations immigrantes vulnérables
 - L'éducation inclusive et les initiatives de rapprochement interculturel
 - L'intégration socioprofessionnelle du personnel issu de l'immigration récente et les relations de travail en milieu pluriethnique
 - Les jeunes et les adultes issus de l'immigration en formation professionnelle

Des mesures de mise en œuvre, inspirées notamment de la démarche Vivre ensemble en français, seront proposées dans une étape ultérieure. Ces mesures appelleront le dégagement de temps et de moyens conséquents en vue de l'atteinte de l'objectif.